



Ambarès-et-Lagrave
Bassens
Cenon
Flourac
Lormont
Sainte-Eulalie

PLJE *des Hauts
de Garonne*

vivre l'emploi
Vivre l'emploi ensemble
ensemble



PLJE *des Hauts
de Garonne*

Plan Local pour l'Insertion et pour l'Emploi

CIF - Av. Jean Alfonséa 33270 Flourac
Tél. 05 57 77 80 53 - Fax 05 57 77 80 54 - plie.hdg@wanadoo.fr

www.pliehautsdegaronne.org



Le **PLIE** *des Hauts
de Garonne*

l'emploi au cœur de

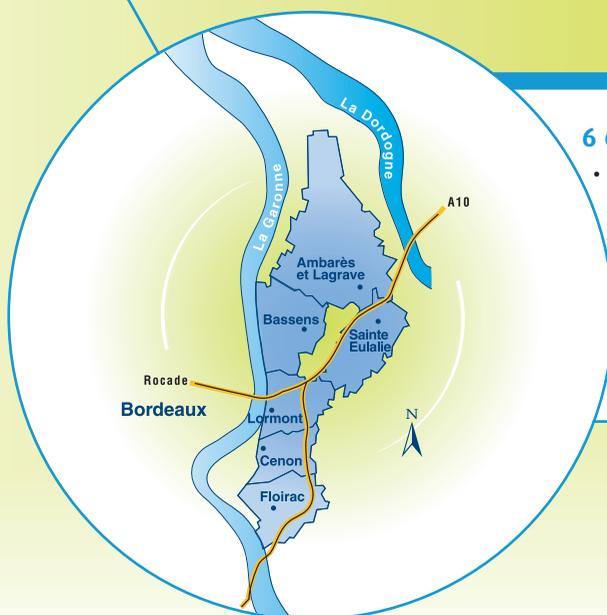


Un outil territorial

En mars 2003, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi des Hauts de Garonne voyait le jour, porté par l'engagement des élus des communes signataires du Protocole : Ambarès-et-Lagrave, Bassens, Cenon, Floirac, Lormont, Sainte-Eulalie, auxquelles se sont associés l'Etat, le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général de la Gironde.

Cette création s'inscrivait dans la volonté d'agir pour l'emploi en permettant aux personnes rencontrant le plus de difficultés de s'insérer durablement dans l'emploi.

Outil de construction d'une politique territoriale en matière d'insertion et d'emploi, le PLIE des Hauts de Garonne a pour adhérents les six communes signataires, qui ont en commun des problèmes sociaux et économiques liés, pour une part importante, à la présence d'habitats sociaux sur leurs territoires.



6 communes :

- 83 000 habitants
- 6 560 hectares
- une partie du territoire en Zone Franche Urbaine et en Zone de Revitalisation Urbaine

l'action



Un effet levier

Loin de constituer une structure de plus, l'action du PLIE s'entend comme :

- la mise en coordination, la mobilisation de l'ensemble des ressources du territoire autour du parcours d'insertion construit avec chaque bénéficiaire du PLIE,
- une plate-forme de projets et de financements avec une délégation de crédits européens pour des actions d'insertion et d'emploi.

Aussi, depuis sa création, le PLIE des Hauts de Garonne décline au quotidien et sous des formes variées le partenariat autour d'objectifs communs : élus, financeurs, opérateurs, représentants du monde économique... sont engagés auprès du PLIE.

Des objectifs quantifiables

Le PLIE est un dispositif contractualisé sur une durée pluriannuelle avec des objectifs quantitatifs et qualitatifs suivis et évalués en permanence.

Ainsi, le PLIE des Hauts de Garonne s'engage à insérer dans l'emploi durable (Contrat à Durée Indéterminée ou Contrat à Durée Déterminée de plus de 6 mois) ou faire accéder à une formation qualifiante, 1490 personnes en grande difficulté aujourd'hui exclues du marché du travail, sur la période 2007-2012.



Soutenus par la Commission européenne dans le cadre du Programme Opérationnel FSE Compétitivité Régionale et Emploi, les Plans Locaux pour l'Insertion et pour l'Emploi sont plus de 200 en France, dont une quinzaine en Région Aquitaine.

La loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions a confirmé et renforcé la légitimité de ces démarches collectives.

L'élaboration et le fonctionnement d'un PLIE sont financés principalement par les collectivités locales et le FSE, auxquels s'associent d'autres partenaires.

Accompagner tout au long



Des publics concernés

Le PLIE s'adresse à des personnes à la recherche d'un emploi durable, qui souhaitent s'engager dans un parcours d'insertion professionnelle. Elles doivent résider sur les communes du territoire du PLIE.

Sont prioritairement concernés : les demandeurs d'emploi de longue durée ou présentant un risque de chômage de longue durée, les résidents des ZUS et quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, les bénéficiaires de minima sociaux, les parents isolés et personnes de plus de 45 ans.



L'action indispensable des prescripteurs

Il ne peut y avoir d'entrée directe dans le PLIE.

L'action du PLIE des Hauts de Garonne s'appuie sur des prescripteurs locaux (conseillers ANPE, représentants de l'Antenne Girondine de l'Insertion, des Maisons Départementales de la Solidarité et de l'Insertion, des Centres Communaux d'Action Sociale, des services emploi des communes, du réseau associatif) qui orientent les personnes dans la mesure où celles-ci sont concernées par les champs d'intervention du dispositif.

Le contrat d'engagement

L'intégration dans le PLIE doit reposer sur un véritable engagement réciproque.

La personne qui adhère au PLIE s'engage, par contrat :

- à réaliser toutes les démarches administratives pour améliorer sa situation sociale,
- à mener toutes les démarches de recherche d'emploi.

Le PLIE s'engage :

- à orienter les bénéficiaires vers les partenaires compétents pour la mise en œuvre de leurs démarches administratives et sociales,
- à soutenir le bénéficiaire dans toutes les actions définies avec lui et à coordonner toutes les étapes nécessaires à l'accès à l'emploi.

Le public du PLIE des Hauts de Garonne

(base données 2006)

- Plus des 2/3 sont des femmes
- Plus de 80% ont des niveaux de qualification ne dépassant pas le CAP/BEP
- Plus du 1/3 sont bénéficiaires du RMI et 40% sont demandeurs d'emploi depuis plus de 18 mois.

d'un parcours

Pour chaque bénéficiaire, le PLIE propose :

- un référent unique sur chaque commune du territoire,
- un accompagnement personnalisé sans limitation de durée,
- un parcours renforcé vers l'emploi adapté à chaque situation,
- un suivi en entreprise pendant 6 mois après la signature du contrat de travail.



Valérie

40 ans, séparée, 1 enfant

Après 6 années d'exercice en tant qu'assistante maternelle, Valérie a dû revoir son projet professionnel pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa fille. "Je voulais aussi me réintégrer socialement après des années de travail à domicile" explique Valérie.

Dirigée par l'ANPE vers le PLIE, elle se voit proposer un bilan de compétences approfondi de 6 semaines et choisit de s'orienter vers le secrétariat, sa formation initiale.

Parrallèlement aux entretiens réguliers avec sa référente, elle fait évaluer ses compétences par un centre de formation, travaille les techniques de recherche d'emploi et est épaulée par la Chargée de relations entreprises du PLIE qui lui propose des offres correspondant à son profil.

Après un essai dans une première entreprise qui n'aboutit pas, son CV est transmis à une société immobilière qui lui propose un CDD de trois mois. Le second CDD sera transformé en CDI.

Valérie, dotée d'une volonté sans faille, reconnaît que l'action du PLIE a été primordiale dans sa recherche et dans sa mobilisation tout au long de ce parcours vers l'emploi.

L'accompagnement par des référents

Une équipe de référents accompagne les publics adhérents du PLIE et assure des permanences sur chaque commune du territoire.

Rendez-vous réguliers, contacts téléphoniques... tout est mis en œuvre pour créer un lien entre le bénéficiaire et le référent, ce dernier restant l'interlocuteur privilégié tout au long du parcours, de l'entrée à la sortie.

Un suivi sur le poste de travail est assuré durant 6 mois afin de veiller à une intégration optimale au sein de l'entreprise.

Les parcours

Chaque bénéficiaire du PLIE, en fonction de ses expériences antérieures, de ses attentes et de ses contraintes, construit avec son référent un parcours qui lui est propre, sans limitation de durée (18 mois en moyenne).

De la définition d'un projet professionnel à l'embauche sur un contrat durable, plusieurs étapes peuvent s'organiser faisant intervenir les partenaires les plus adaptés : mise en situation de travail, levée des freins à l'emploi (mobilité, santé, logement...), remobilisation, formation, insertion par l'activité économique, prestation ANPE...

Une réussite partagée



L'initiation et la coordination d'actions

Le partenariat se retrouve dans l'organisation même du PLIE, à travers ses différentes instances de décision et de gestion (Conseil d'Administration, Assemblée Générale, Comité de pilotage, Comité opérationnel...). Élus du territoire, représentants de l'Etat, de collectivités territoriales, de structures liées à l'emploi, à l'insertion et au développement local, du monde économique et des Chambres consulaires... sont parties prenantes dans le PLIE et permettent une définition commune des objectifs et une meilleure coordination de l'action.

La construction de parcours pour les bénéficiaires

L'équipe du PLIE (référents, chargés de relations entreprises...) est en contact régulier avec les prescripteurs et les partenaires du territoire pour construire, avec le bénéficiaire un parcours d'insertion cohérent, et mettre en œuvre les différentes étapes.

Structures d'Insertion par l'Activité Économique, employeurs réguliers, organismes de formation... les interlocuteurs sont nombreux et bien identifiés.

Des liens étroits avec l'ANPE, via notamment l'intervention de conseillers dédiés au PLIE, permettent de repérer et de qualifier les offres sur le bassin d'emploi et de mettre en œuvre des prestations spécifiques.

Des partenaires sont également mobilisés afin de trouver les relais nécessaires à la réalisation des démarches sociales.

> La clause d'insertion dans les marchés publics



Dans le cadre des orientations fixées par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine pour les opérations Grand Projet des Villes (GPV) et suite à une première action de sensibilisation menée dès juin 2005 auprès des différents maîtres d'ouvrage publics, le PLIE des Hauts de Garonne a créé un poste de chargé de mission "Clause d'insertion".

Ce chargé de mission accompagne les entreprises attributaires de marchés publics dans la mise en œuvre de la clause : définition des modalités d'exécution les plus appropriées (recrutements directs ou collaborations avec le secteur de l'Insertion par l'Activité Économique), définition des postes concernés par la clause, recherche et pré-sélection de candidats...

Fin 2007, plus de 15000 heures ont été réalisées dans le cadre de la clause d'insertion et plus de 80 personnes ont bénéficié d'un contrat (interim, CDD, CDI, contrats de professionnalisation).

Le PLIE repose sur une démarche partenariale en coordonnant et en mobilisant l'ensemble des acteurs d'un territoire au service de l'emploi. Le partenariat peut s'entendre à différentes échelles, celle du dispositif ou du bénéficiaire, et à différents niveaux.



Des liens forts avec le monde économique

Le PLIE des Hauts de Garonne a souhaité construire son action en lien étroit avec les acteurs du monde économique.

Ainsi, le PLIE des Hauts de Garonne travaille étroitement au montage d'actions et de projets intégrant les acteurs économiques (branches professionnelles, employeurs, clubs d'entreprises...).

Des services aux entreprises

Le PLIE a développé une offre de services complète destinée aux entreprises : recrutements, évaluation des candidats et propositions de profils, information sur les aides à l'embauche... mais aussi organisation de forums emploi ou de journées de découverte des métiers.

Le PLIE met tout en œuvre pour apporter aux entreprises un service professionnel et adapté. Impliqués dans le monde du travail, les chargés de relations entreprises connaissent les rythmes, les contraintes, la culture de l'entreprise.

De nombreux employeurs ont déjà fait confiance au PLIE.

> **A2S33, Adecco, Auchan, A2micile, Sodexo, Aquitaine Sécurité, 1ère Classe, Ibis, Manpower, Leader Interim, Leroy Merlin, Fayat TP, SEG Fayat, CARI, Transicia, Ikea, Onet...**



www.pliehautsdegaronne.org

Retrouvez les informations économiques des Hauts de Garonne sur le site du PLIE et recevez la lettre d'information économique sur votre boîte mail.

Le PLIE dispose d'un vivier de candidats potentiels. L'ensemble de ces profils sont présentés sur le site internet du PLIE des Hauts de Garonne dans la rubrique CV en ligne.

Le PLIE, à travers ses référents, possède une excellente connaissance des candidats présélectionnés.

Garants de leur motivation, les référents accompagnent les personnes individuellement depuis plusieurs mois dans la perspective d'un emploi. Ils réalisent de plus un suivi sur le poste de travail durant 6 mois afin de veiller à une intégration optimale au sein de l'entreprise (adaptation au nouvel emploi, savoir-être...).

Embaucher une ou un candidat(e) du PLIE, c'est être assuré de ses compétences et de son engagement dans une démarche de retour à l'emploi.

> Recrutement réussi !

Faciliter l'intégration professionnelle des bénéficiaires sur un poste de travail, proposer aux employeurs une aide et un suivi lors de leurs recrutements, tel est le rôle joué par le PLIE des Hauts de Garonne.

Madame Vu est arrivée en France en septembre 2000. Elle ne parlait pas le français et le comprenait peu. Au Vietnam, d'où elle est originaire, elle exerçait la profession de dentiste dans son propre cabinet. Ses diplômes n'ayant pas d'équivalence en France, Madame Vu a dû tout redémarrer à zéro. Elle intègre alors le PLIE et enclenche un parcours de formation et de recherche d'emploi.

Monsieur Dupont est lui prothésiste dentaire au Haillan. Il a 2 salariées dont une est en congé maternité qui se prolongera par un congé parental. Monsieur Dupont dépose alors une offre d'emploi à l'ANPE pour assurer le remplacement. Madame Vu répond à cette annonce et est retenue.

Le PLIE entre alors en scène et propose à l'employeur de continuer à travailler avec Madame Vu pour parfaire ses compétences par rapport aux besoins du poste et d'assurer un suivi durant les premiers mois de travail de Madame Vu. Monsieur Dupont, d'abord surpris par la démarche, est très intéressé par cette collaboration qui lui permettra de disposer d'un interlocuteur privilégié et de mettre toutes les chances de son côté pour assurer le succès de son recrutement.

Aujourd'hui, Madame Vu apprend très vite et Monsieur Dupont projette déjà de prolonger son contrat au-delà de la période de remplacement.

vivre l'emploi
Vivre l'emploi, ensemble
ensemble

www.pliehautsdegaronne.org



Plan Local pour l'Insertion et pour l'Emploi

CIF - Av. Jean Alfonséa 33270 Floirac
Tél. 05 57 77 80 53 - Fax 05 57 77 80 54 - plie.hdg@wanadoo.fr

www.pliehautsdegaronne.org